

CHEF DE SERVICE ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT

Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DOLUS D'OLERON Place hotel de ville 17550Dolus d'oleron
Grade :	Agent de maîtrise
Référence :	O017200400016948
Date de dépôt de l'offre :	18/04/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/07/2020
Date limite de candidature :	01/06/2020
Service d'affectation :	TECHNIQUE

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Place Simone Veil 17550 Dolus d'oleron
-------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal
Famille de métier :	Espaces verts et paysage
Métier(s) :	Chargée / Chargé de travaux espaces verts

Descriptif de l'emploi :

L'agent chef du service espace vert et environnement est chargé de la création et de l'entretien des espaces verts de la commune, de l'encadrement de son équipe et du contrôle des travaux exécutés en régie en tenant compte des enjeux liés à la biodiversité locale. Il collabore à différentes activités des services techniques, selon les besoins de service et la planification des charges.

Profil demandé :

Formations:

Permis B

CACES 1 mini-pelles < 6 tonnes et mini-engins < 4,5 tonnes

Habilitation travaux en hauteur, nacelles
Habilitation électrique
Formation 1er secours (PSC1, SST) souhaité

Compétences techniques et professionnelles :

Exécuter les consignes données par le responsable des services techniques
Connaissances techniques et réglementaires en matière d'entretien et de gestion des espaces verts
Encadrer et organiser le travail des agents
Contrôler l'exécution des tâches de son service
Être force de proposition auprès des élus

Compétences relationnelles :

Faire preuve d'autonomie, d'adaptabilité et de disponibilité
Être capable d'accompagner les agents de son service sur les projets individuels et collectifs
Être garant de l'image du service public
Savoir faire preuve de courtoisie, d'écoute, de tact dans ses relations avec ses interlocuteurs, ainsi que de bienveillance et de retenue envers les usagers
Réserve, discrétion et secret professionnel
Être capable de travailler en équipe et en transversalité avec respect et esprit de solidarité
Respecter les valeurs du service public et les orientations et directives des élus

Mission :

GESTION DES ESPACES VERTS COMMUNAUX ET ESPACES NATURELS

- Conseiller les membres de la Commission Fleurissement et être force de proposition
- En concertation avec les membres de la commission Fleurissement, mettre en œuvre la politique validée par les élus en matière de création et d'aménagement des espaces verts
- Créer, entretenir et aménager les parterres et les espaces verts
- réaliser les études préalables nécessaires aux aménagements pour faciliter la prise de décision (plans, esquisses...)
- Créer et gérer les systèmes d'arrosage automatique
- Suivre et organiser l'arrosage manuel, gérer l'utilisation de l'eau
- Être le référent des programmes et prix " villes fleuries ", " terre saine " : mise en œuvre et suivi des objectifs
- Entretien et veiller à la propreté des espaces publics

CONTRÔLER, SURVEILLER ET ENTRETENIR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

- gestion des varaignes

ENCADREMENT DES AGENTS

- Encadrer et assurer la sécurité des agents permanents
- Encadrer et assurer la sécurité des agents saisonniers
- Participer, avec l'ensemble de l'équipe espaces verts, à la formation des saisonniers
- Organiser le planning des saisonniers
- Transmettre les ordres et directives du responsable des services techniques
- Organiser et planifier le travail quotidien des agents
- Encadrer l'agent en charge de la surveillance et de la gestion des espaces naturels

CONTRÔLE DES TRAVAUX

- Piloter les études et les travaux réalisés par les agents en régie
- Contrôler les travaux réalisés sous contrats par les entreprises extérieures

DIVERS

- Tenir à jour l'inventaire de l'outillage du service et être garant de son bon entretien
 - Recevoir les fournisseurs, passer les commandes si nécessaire
 - Gérer les achats /suivis des EPI
 - Suivre des formations selon le plan de formation défini pour le service
-

Spécificités du poste :

Astreinte semaine selon un planning défini

Assurer certaines missions du responsable de service lors de ses congés/temps partiel

Réunions et missions possible en dehors des horaires de travail

Port des EPI obligatoire

Participation à l'organisation des manifestations communales (jours fériés et heures de nuit possible)

Contact et informations complémentaires : Lettre de motivation et CV à l'attention de Mr le Maire Place Simone Veil
17550 DOLUS d'Oléron Mail : rh@dolusoleron.fr

Téléphone collectivité : 05 46 75 32 36

Adresse e-mail : rh@dolusoleron.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.